

Conception de sites Internet publics locaux

L'Internet haut débit se démocratise, devenant ainsi un instrument efficace de la relation aux administrés.

Quelques chiffres :

En Mars 2005 25,497 millions soit 49,2% des français sont considérés comme Internautes (Médiamétrie – 1er trimestre 2005), 45,3 % des Français déclarent avoir utilisé Internet au cours du dernier mois (Médiamétrie – 3ème trimestre 2004) et 57 % des Internautes déclarent consulter occasionnellement un site Internet public local (sondage Opinionway réalisé pour Evs conseil en décembre 2002). Par ailleurs, 71 % des internautes considèrent qu'Internet est une solution pour améliorer le fonctionnement de la démocratie et, surtout, 79 % des jeunes internautes (entre 18 et 25 ans) le conçoivent comme un bon moyen de les intéresser davantage à la politique (sondage Opinionway réalisé pour le forum mondial de la démocratie électronique en septembre 2004).

L'interactivité : une modalité de la démocratie participative

Vecteur puissant de la communication sociale et publique d'une collectivité, un site Internet bien conçu augmente la participation des citoyens à la vie locale et optimise la gestion de certains services publics. En outre, Internet semble le média adéquat pour diffuser les informations relatives aux objectifs et réalisations territoriaux, pour favoriser les échanges entre les citoyens, leur administration et les élus, pour mettre en avant les spécificités géographiques, socioculturelles, touristiques d'une collectivité quelle qu'elle soit.

Si, aujourd'hui les collectivités territoriales disposent déjà dans une large mesure de site Internet, l'actualité du thème de la démocratie locale et participative, ou celle de l'accessibilité aux personnes handicapées, impliquent une réflexion globale et une optimisation régulière.

Proximité, une agence spécialiste

Par une approche adaptée, Proximité assiste les collectivités locales dans la création, la rénovation ou l'optimisation de leur site Internet public. Dans un souci d'efficacité et d'ajustement, Proximité réalise ses prestations en collaboration avec un comité de pilotage (représentant les différents services de la collectivité) réuni à échéances régulières. Celui-ci aura un pouvoir décisionnaire sur les choix inhérents à nos propositions techniques, créatives et rédactionnelles.

Création du site :

Proximité accompagne les collectivités dans leur projet de création de site en assurant une prestation globale.

1. Conception et mise en forme du projet

- Choix du mode de gestion de contenu
- Identification des acteurs, des cibles
- Détermination des attentes du public et des caractéristiques locales
- Définition et hiérarchie des objectifs dans une perspective opérationnelle

2. Préconisations

- Sélection des informations et services que doit comporter le site
- Proposition de solutions techniques
- Présentation d'une arborescence ergonomique

3. Création

- Elaboration de l'environnement graphique
- Solutions techniques et réalisation des interfaces
- Rédaction et intégration du contenu
- Réalisation des animations du site

Rénovation de site

Un site Internet n'est pas immuable, il est nécessaire de reconsidérer, tous les trois à cinq ans, sa forme et son contenu.

- Mise à jour du contenu
- Harmonisation de l'environnement graphique avec les nouvelles normes d'identification
- Application des nouvelles obligations légales...

Optimisation

Afin de stimuler et de développer la fréquentation du site Internet public local de la collectivité il est nécessaire de réfléchir à son optimisation.

- Analyse et diagnostic des services, du rubricage et de l'ergonomie.
- Application des recommandations sélectionnées : adjonction de nouveaux services, allègement du rubricage et amélioration de l'ergonomie.
- Optimisation de la conception et de la présentation
- Accessibilité

Pour chacune des trois approches vous trouverez ci-dessous des exemples de rubriques

- Présentation de la collectivité (géographie, démographie, vie économique)
- Présentation des services (organigramme, fonctions, contacts)
- Information sur les démarches et procédures administratives
- Publicité des arrêtés municipaux et vie locale (actualités, compte-rendu des conseils municipaux)

- Espace associations
- Sondages
- Forums
- Chat
- Web TV
- Télé-procédures
- Plans interactifs...

A savoir :

Aux termes de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, « les services de communication publique en ligne des services de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent doivent être accessibles aux personnes handicapées ». Un décret doit préciser les modalités d'application de cette obligation. En tout état de cause, les personnes publiques devront s'y conformer dans un délai maximum de 3 ans.

Consultez
notre site
www.proxite.fr



Nous contacter

66, Route de Paris
78760 Jouars - Pontchartrain
Tél. : 01 30 07 81 07
Fax : 01 34 89 02 04
www.proxite.fr
contact@proxite.fr

SARL au capital social de 15.000 €
RCS B Versailles 480433374